

*Le cégep Édouard-Montpetit offre une large gamme de services à plus de 8000 étudiants à l'enseignement régulier et à la formation continue, répartis sur deux lieux de formation (le campus de Longueuil et l'École nationale d'aérotechnique à Saint-Hubert) et à une vaste clientèle fréquentant son centre sportif. Il compte près de 1 200 personnes à son emploi.*

**Le cégep Édouard-Montpetit souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les handicapés, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.**

## Magasinier(ère) classe II

### IDENTIFICATION DU POSTE

Titre d'emploi	Magasinier(ère) classe II
Numéro de référence	22-S-03
Direction	Direction des ressources financières

### AFFICHAGE

Début d'affichage	2022-01-06
Fin d'affichage	2022-01-19, 16 h 30

### Avantages

#### AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CÉGEP

- Un horaire de 35 heures par semaine et un horaire d'été
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés
- Un régime de retraite à prestations déterminées
- Plusieurs mesures de conciliation travail — vie personnelle
- Accès à 5 cliniques santé sur place (hygiène dentaire, optique, denturologie, etc.)
- Centre sportif sur place (gym, piscine, gymnase, cours de groupe, etc.)
- Facile d'accès en transport en commun et stationnement sur place

### Description du poste

Sous la supervision de monsieur Louis-Philippe Gagnon, le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer différents travaux dans les opérations d'un magasin ou d'un entrepôt.

#### ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

- Préparer les articles en magasin en vue de leur distribution, les remettre ou les distribuer et les récupérer. Prendre note de la circulation de ces articles, selon les règles et procédures établies.
- À la réception de nouveaux articles, les marquer et les entreposer.
- Noter toute anomalie concernant le matériel et en fait rapport à sa supérieure ou à son supérieur. Collaborer à l'entretien et aux réparations mineures qui s'imposent.
- Participer à la prise d'inventaire selon les procédures établies.
- Utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

#### QUALIFICATIONS REQUISES :

Détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

#### EXIGENCES PARTICULIÈRES :

- Habilité à utiliser de l'équipement motorisé (transpalette électrique).
- Capacité de soulever et de transporter des poids pouvant atteindre jusqu'à 25 kg. Ce poste exige un travail physique important et régulier. Des examens physiques sont exigés pour l'obtention du poste.
- Habilité à travailler avec des logiciels informatiques.
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite

### Test requis

Français écrit 60 %.  
Test physique.

Présentation de candidature	<p>Veillez soumettre une lettre expliquant les motifs de votre demande accompagnée de votre curriculum vitae et l'adresser à la direction des ressources humaines.</p> <p><b>POUR POSTULER, CONSULTEZ NOTRE SITE EMPLOI : <a href="http://emploi.cegepmontpetit.ca/">http://emploi.cegepmontpetit.ca/</a></b></p>
Remarques	<p>Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant d'aller mettre à jour votre dossier pour déposer votre CV avant la date et heure de fin de l'affichage, et ce, afin que votre candidature soit prise en considération.</p> <p><b>Prendre note que les tests requis devront être faits préalablement à l'entrevue.</b></p> <p>Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées. Nous vous remercions de votre intérêt pour le cégep Édouard-Montpetit.</p>

DÉTAILS DU POSTE	
Nom du supérieur immédiat	Louis-Philippe Gagnon
Lieu de travail	École nationale d'aérotechnique
Statut de l'emploi	Salarié régulier à temps complet. (poste permanent)
Horaire de travail	Du lundi au vendredi de 15 h à 23 h. Cet horaire pourrait être déterminé par le supérieur immédiat selon les besoins du service et se situer entre 7 h 30 et 23 h.
Échelle salariale	Taux horaire entre 20,52 \$ et 21,03 \$ (selon scolarité et expérience) + prime de soir de 0,74 \$